



LE POINT CARRÉ

Lettre mensuelle
N° 5 - Mai 2015

Sommaire

■ Actu APCH	p 4
■ Santé	p 6
■ Vacances	p 7
■ Équipements	p 8
■ Témoignages	p 9
■ Actualités	p 11
■ À votre service	p 12



Le Point Carré est édité par :
Association Point Carré Handicap
Association loi de 1901

Hôpital Raymond-Poincaré
104 boulevard Poincaré
92380 GARCHES

© 01 47 01 09 60 - cle5@wanadoo.fr



www.apc-handicap.org

Édito

Changements et continuité

Ce n'est pas sans une certaine nostalgie que nous avons salué le départ d'Adeline Bobard qui a suivi celui de Corinne Graffin (cf. la chronique Actu APCH). Après tant d'années passées rue Liard à Garches auprès des présidents André Milésy et Jean-Pierre Dufresne, tous deux handicapés, elles avaient vécu le transfert il y a trois ans du siège et bureau permanent de notre association dans les locaux de l'hôpital. Il ne fût pas évident pour elles de s'adapter au contact devenu quotidien et très prenant avec les patients, les bénévoles et les personnels de Raymond-Poincaré tout en continuant à œuvrer à la rédaction du « Point Carré » et à la gestion administrative dont la réforme avait été parallèlement engagée par mon prédécesseur, Gérard Duhamel.

La relève est assurée par Sandrine Pasquier et Nadine Vaugeois, parfaitement qualifiées pour l'exercice rénové des tâches croissantes qui incombent aux salariées permanentes de l'Association Point Carré Handicap au sein de l'hôpital, et particulièrement motivées par l'action dans le monde du bénévolat et en milieu hospitalier.

Elles seront à votre écoute, n'en doutez pas, que vous soyez abonné, lecteur de la revue devenue mensuelle (qui passera bientôt de 12 à 16 pages, et donc sera enrichie en contenus et plus agréable à lire) et/ou pratiquant du site internet (qui est le complément naturel de la revue et fonctionne en simultané) par lequel vous accédez à de nombreuses informations sélectionnées, tant sur l'APCH que dans le domaine du handicap.

N'hésitez donc pas à faire leur connaissance, même de loin, et à les motiver encore davantage par vos remarques et commentaires !

Philippe GUÉRIN
Président de l'APCH

■ Prix : 1,50 €

■ ISSN : 1258 9853

La société KEMPF célèbre 60 ans d'innovation : 1955 - 2015

À 23 ans, étudiant en sciences à Strasbourg, Jean-Pierre KEMPF décida d'aménager une voiture qu'il puisse conduire sans l'aide des deux jambes. C'était en 1954 et jusque-là, son seul moyen de locomotion était un tricycle. Atteint de la polio à l'âge de 2 ans, il ne pouvait pas se servir de ses jambes. Durant toute sa scolarité il laissait son tricycle à l'extérieur de l'école et, plus tard, de l'université, et était porté par ses camarades d'une classe à l'autre. Il avait réussi l'examen d'entrée à l'École Nationale Supérieure de Chimie de Strasbourg, mais le doyen refusa de l'accepter dès qu'il apprit qu'il avait un handicap. Déterminé à faire carrière comme chercheur scientifique, il obtint sa licence en sciences à la Faculté de Strasbourg.

Passionné de mécanique, il assembla une ancienne carrosserie sur un vieux châssis et l'adapta à la conduite. Pour maintenir les deux mains au volant, ainsi il installa un anneau sur le volant pour accélérer, qu'il appela « *le cercle accélérateur* », un levier à la main gauche comme embrayage et un levier à la main droite comme frein.

« *Au volant de ma voiture j'étais comme tout le monde !* » disait-il. Décidant alors de partager son expérience, il envoya un courrier à l'Auto-Journal expliquant son système de conduite. Suite à la publication de cette lettre, il reçut des dizaines de courriers de personnes lui demandant d'équiper leur voiture. C'est ainsi qu'il démarra son entreprise et déposa le brevet du cercle accélérateur en 1955.

À cette époque la plupart de ses clients résidaient à l'hôpital de Garches, près de Paris. Ainsi il fabriquait les pièces mécaniques des aménagements dans son atelier à Strasbourg et chaque semaine il partait pour Paris, roulant de nuit, avec son ravitaillement, un sac de couchage et ses outils. Arrivé au garage mis à disposition par l'un de ses clients, il stationnait sa voiture à côté de celle à aménager et se transférait de l'une à l'autre. Il lui était impossible d'aller à l'hôtel, ou même au restaurant, car il n'avait pas encore de fauteuil roulant. L'aménagement terminé et son client satisfait, il reprenait la route pour Strasbourg. Pour lui la reconnaissance de ses clients était plus importante que la rétribution qu'il recevait.

En 1956 il put s'acheter un fauteuil roulant pliant Everest & Jennings qui lui assura enfin une réelle indépendance.



Il développa son entreprise avec des sites de montages dans les grandes villes de France et des agences et succursales dans plusieurs pays européens. Grâce à lui, le cercle accélérateur, aussi appelé l'anneau accélérateur, est devenu l'aménagement standard en France pour une personne paraplégique ou amputée des deux jambes.



Jean-Pierre KEMPF, jusqu'à son décès en 2002, ne cessa d'innover pour améliorer les aides à la conduite pour ses clients. Il fit évoluer le cercle accélérateur mécanique vers le cercle accélérateur électronique : le *Comeldir* avec des pistes et charbons évolua vers le *Comeldir électronique*. La pédale d'accélérateur amovible ou relevable fut remplacée par la pédale commutable. Il inventa l'embrayage à main, pneumatique puis électronique, la porte coulissante, le robot chargeur du fauteuil roulant, le mini-manche, la commande vocale pour les fonctions secondaires, et réalisa de très nombreux aménagements sur mesure dont il s'occupait personnellement.

Il tenait à ce que ses clients aient le même choix de véhicules que les personnes sans handicaps, il aménageait ainsi des véhicules allant de la petite Fiat à la Rolls Royce.

« *Nous ne créons pas de prothèses pour la voiture* » disait-il, « *mais nous l'aménageons en respectant la sécurité et l'ergonomie et en nous assurant de maintenir l'esthétique de l'habitacle.* » Pour lui, la fiabilité de ses produits était primordiale.

Aujourd'hui, la société KEMPF SAS, dirigée par sa fille Martine, poursuit l'innovation avec *Darios* et *Picado* et offre une garantie à vie sur tous ses produits. KEMPF est présent aux Etats-Unis depuis 2007 et également en Chine depuis 2012.

Pour plus d'informations :
www.kempff.fr
Tél. : 03 88 04 28 10
info@kempff.fr